



## Pension alimentaire non versée depuis + de 17 ans

Par **yogy**, le **07/03/2009** à **15:38**

Voilà, j'ai une fille qui a 18 ans dans très peu de temps. J'ai eu à l'époque un droit de visite par le tribunal mais la maman ne m'a jamais accordé mon droit donc de ce fait je n'ai jamais versé de pension alimentaire. Elle est partie avec notre fille. Agée aujourd'hui de 17 1/2, ma fille souhaite me revoir et depuis peu de temps nous nous revoyons et elle connaît notre histoire. Sa mère ne sait pas que nous nous revoyons. De Plus, cette maman est suivie par de nombreuses services sociaux..... et dernièrement ma fille est passée au JAF pour une enquête sociale (elle partie de chz sa mère car ça n'aillait pas du tout) et une demande de placement en famille d'accueil est en cours. J'ai envoyé un courrier au Service pour leur dire que depuis que je revois ma fille je subviens à ses besoins et que je la vois régulièrement...

**[s]Je voudrai savoir si sa maman peut me réclamer toutes les pensions alimentaires non versées et si il y a prescription car cela maintenant plus de 17 ans[/s]**

Merci de me répondre très vite